Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros
Siège social : 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie
542 107 651 R.C.S. NANTERRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mercredi 5 novembre 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL n°919

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 novembre à 14h00, les administrateurs de la société ENGIE se sont réunis en Conseil d'administration au siège social, 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Étaient présents ou réputés présents :
M. Jean-Pierre CLAMADIEU, Président
Mme Catherine MACGREGOR, Administratrice, Directrice Générale
M. Christophe AGOGUÉ, Administrateur
M. Fabrice BRÉGIER, Administrateur
Mme Marie-Claire DAVEU, Administratrice
M. Patrice DURAND, Administrateur
Mme Céline FORNARO, Administratrice
M. Michel GIANNUZZI, Administrateur
M. Gildas GOUVAZE, Administrateur
M. Yoan KOSNAR, Administrateur
M. Ross McINNES, Administrateur
Mme Lucie MUNIESA, Administratrice
Mme Marie-José NADEAU, Administratrice
Mme Magali VIOT, Administratrice

Mme Sophie MOURLON, Commissaire du gouvernement

M. Sabri BELHACHMI, Représentant du Comité social et économique central

Assistaient :
M. Pierre-François RIOLACCI, Directeur Général Adjoint en charge des Finances, ESG et des Achats
Mme Julia MARIS, Directrice Générale Adjointe et Secrétaire Générale
Mme Mathilde BRABANT, Secrétaire du Conseil d'administration

Ont participé à une partie de la séance :
M. Thierry SAEGEMAN pour le point Santé Sécurité
Mme Delphine DESHAYES et M. Julien MACHILLOT pour les informations financières au 30.09.2025
M. Bertrand HAAS pour le point d'information sur le projet Copper
M. Jean-Sébastien BLANC pour le point Link 2026

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. Jean-Pierre CLAMADIEU.

* *
*

GOUVERNANCE

Modification du Siège social
Présentation : Julia Maris
Support : 1 document

Décision

Le Conseil d'administration, prenant acte des travaux du CNRG sur les sujets de gouvernance et, se ralliant aux conclusions du Comité, décide à l'unanimité du transfert du siège social 67 rue Jules Ferry, 92250 La Garenne-Colombes à compter du 1er janvier 2026.
L'article 4 des statuts relatif au siège social devra être mis à jour à compter de la date du transfert du siège.
La décision du Conseil d'administration sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 29 avril 2026.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures 35.

Certifié conforme,
Le Secrétaire du Conseil d'administration,

Mathilde Brabant